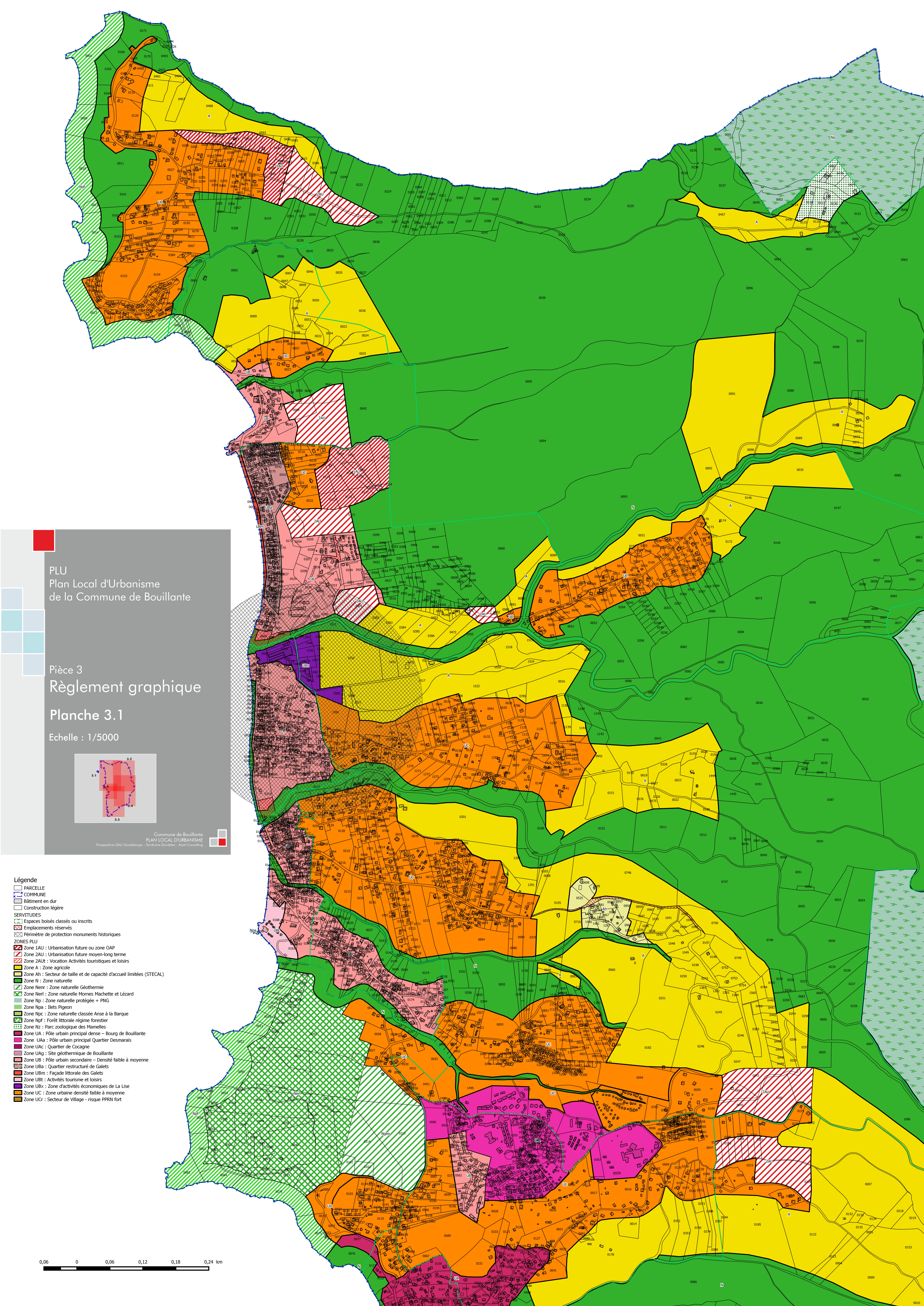


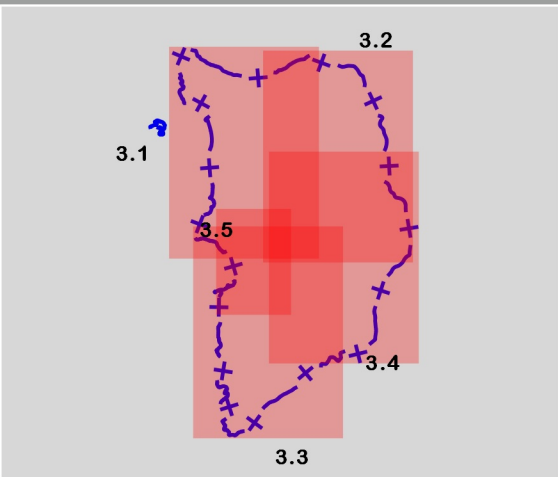


PLU
Plan Local d'Urbanisme
de la Commune de Bouillante

Pièce 3
Règlement graphique

Planche 3.1

Echelle : 1/5000



Commune de Bouillante
PLAN LOCAL D'URBANISME
Prospectives DAU Quadeloupe - Territoires Durables - Aisat Consulting

- Légende**
- PARCELLE
 - COMMUNE
 - Bâtiment en dur
 - Construction légère
 - SERVITUDES
 - Espaces boisés classés ou inscrits
 - Emplacements réservés
 - Périmètre de protection monuments historiques
 - ZONES PLU
 - Zone 1AU : Urbanisation future ou zone OAP
 - Zone 2AU : Urbanisation future moyen-long terme
 - Zone 2AUL : Vocation Activités touristiques et loisirs
 - Zone A : Zone agricole
 - Zone Ah : Secteur de taille et de capacité d'accueil limitées (STECAL)
 - Zone N : Zone naturelle
 - Zone Nntr : Zone naturelle Géothermie
 - Zone Nerl : Zone naturelle Mornes Machette et Léopard
 - Zone Np : Zone naturelle protégée + PNG
 - Zone Npa : Ilets Pigeon
 - Zone Npc : Zone naturelle classée Anse à la Barque
 - Zone Npf : Forêt littorale régime forestier
 - Zone Nz : Parc zoologique des Mamelles
 - Zone UA : Pôle urbain principal dense – Bourg de Bouillante
 - Zone UAa : Pôle urbain principal Quartier Desmarais
 - Zone UAc : Quartier de Cocagne
 - Zone UAg : Site géothermique de Bouillante
 - Zone UB : Pôle urbain secondaire – Densité faible à moyenne
 - Zone UBa : Quartier restructuré de Galets
 - Zone UBm : Façade littorale des Galets
 - Zone UBt : Activités tourisme et loisirs
 - Zone UBx : Zone d'activités économiques de La Lise
 - Zone UC : Zone urbaine densité faible à moyenne
 - Zone UCr : Secteur de Village - risque PPRN fort

